



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES



Eze, le 19 mai 2010

Réf./ SC/FB/PLT/.

Objet : **taxe de séjour**

Madame, Monsieur,

La perception de la taxe de séjour est instaurée sur la commune d'Eze depuis plusieurs années. Cette taxe, qui va de 0,20€ à 1,50€ par personne et par nuit selon la catégorie de l'établissement, est affectée aux dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique locale. En vous en acquittant régulièrement, vous donnez les moyens à la commune d'investir davantage dans l'accueil des touristes et par conséquent d'augmenter votre clientèle.

Vous trouverez ci-joint un tableau récapitulatif des taxes de séjours pour le premier trimestre 2010. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir retourner à la mairie ce formulaire dûment complété et accompagné du règlement à l'ordre du Trésor Public sous quinze jours.

Je vous rappelle que cette taxe est obligatoire pour tous les hébergeurs. Elle vous est réglée par vos clients et doit donc être reversée à la commune, comme vous le faites pour la TVA à l'Etat. En cas de défaut de déclaration, la commune peut faire constater l'infraction par procès-verbal. En cas de non-paiement, la commune peut également émettre un titre de paiement dont la Trésorerie s'assurera de la perception.

Si vous n'avez réalisé aucune nuitée en raison d'une fermeture annuelle ou pour tout autre raison, précisez-le simplement sur le formulaire. Au cas où vous seriez dans l'impossibilité de régler cette taxe ou si vous avez des retards importants sur les mois précédents, je vous invite à entrer en contact avec moi dans les meilleurs délais.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Frédéric BILLY

Directeur Général des Services

P.J. : 1

Mairie d'Eze – Avenue du Jardin exotique – 06360 Eze - France  
Tél. : 33 (0)4 92 10 60 60 – Fax : 33 (0)4 92 10 60 50 – e-mail : [contact@ville-eze.fr](mailto:contact@ville-eze.fr)  
[www.ville-eze.fr](http://www.ville-eze.fr)

Office municipal de Tourisme d'Eze – Place du général de Gaulle -06360 Eze -France  
Tél. : 33 (0)4 93 41 26 00 - Fax : 33 (0)4 93 41 04 80 - e-mail : [office-tourisme-deze@wanadoo.fr](mailto:office-tourisme-deze@wanadoo.fr)  
[www.eze-riviera.com](http://www.eze-riviera.com)